

BON DE COMMANDE FORMATION

A RETOURNER AVANT LE 7 FEVRIER 2020

FORMADYS - 3 Square Stalingrad - 13001 Marseille

TEL : 07 68 37 00 65 - formadys@resodys.org

Déclaration d'activité n° 931 314 18213. Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat.

Action des DPC : 43372000001 - Mélodys/musadys® : vers une prise en charge cognitivo-musicale de l'apprentissage et de ses troubles

↳ Intitulé et nature de l'action de formation

**Mélodys®/Musadys® :
vers une prise en charge cognitivo-musicale de
l'apprentissage et de ses troubles**

Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances.

↳ Date, durée et lieu de la formation

Jeudi 20 et Vendredi 21 Février 2020

Adresse de la formation :

Ecole Zebr'ailes, 120 rue Adrien Lemoine, 95300 Pontoise.
(Accès en voiture par le 7 rue du Parc, 95300 Ennery)

↳ Tarifs (cocher la case correspondante)

- Prise en charge OPCA : **420€**
- Prise en charge employeur : **300€**
- Prise en charge à titre personnel : **260€**
- Étudiants et demandeurs d'emploi : **220€** (sur copie de votre/vos justificatif(s))

Déclaration d'activité enregistrée sous le **numéro d'activité n° 931 314 18213** auprès du Préfet de la région PACA (cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat).

N° Siret 534 29751000016

Inscription Formadys-Résodys
Troubles du langage et déficits d'apprentissage
07 68 37 00 65 - formadys@resodys.org
resodys.org

BON DE COMMANDE à renvoyer avant le 7 février
Formation Mélodys
Jeudi 20 et Vendredi 21 Février 2020

STAGIAIRE

Nom :

Nom de naissance :

Prénom :

Profession :

Date de naissance :

N° ADELI :

Adresse (professionnelle en cas de prise en charge par un OPCA) :

.....

CP : Ville

Téléphone :

Adresse mail :

Mode d'exercice dominant > 50% : Salarié Libéral Mixte

FINANCEMENT

prise en charge **par un organisme** ou prise en charge **à titre personnel**

Prise en charge par un organisme, précisez :

OPCA

Employeur

Votre formation est prise en charge par votre employeur :

Nom établissement :

Service :

Adresse :

BON DE COMMANDE à renvoyer
Formation Mélodys/Musadys

Votre formation est prise en charge par votre employeur (suite) :

Adresse de facturation : identique autre, précisez :

.....

Téléphone :

Mail du chargé du suivi du dossier stagiaire :

.....

⇒ **Souhaitez-vous :**

un devis

une convention

Nom du responsable signataire de la convention :

Je soussigné(e) (*prénom et nom du stagiaire*) :

.....

Profession :

- reconnaît l'exactitude des informations fournies et accepte les Conditions Générales de Vente ainsi que le programme et les modalités de déroulement (Pages 4 à 8 du Bon de Commande)
- m'engage à ne pas divulguer le contenu de la formation initiale *MéloDys*® sous la forme de formations ou stages publics
- m'engage à ne pas utiliser les marques *MéloDys*® et *Musadys*®, déposées à l'Institut National de la Propriété Industrielle, les droits d'utilisation de ces termes étant soumis à une certification pédagogique.

Fait à :

Le :

Signature et cachet :

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

(à conserver par l'acheteur,
n'imprimer que si nécessaire)

*Déclaration d'activité enregistrée sous le **numéro d'activité n° 931 314 18213** auprès du Préfet de la région PACA (cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat).*
N° Siret 534 29751000016

*Inscription Formadys-Résodys
Troubles du langage et déficits d'apprentissage
07 68 37 00 65 - formadys@resodys.org
resodys.org*

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

(A CONSERVER PAR L'ACHETEUR)

Les conditions générales de vente définissent les conditions dans lesquelles l'organisme de formation Formadys réalise les prestations pour le compte de l'acheteur. Elles sont applicables pour l'ensemble de la commande.

INSCRIPTION A UNE FORMATION

Toute inscription nécessite d'être adhérent à l'Association Formadys-Résodys. Pour cela, vous devez renvoyer le bulletin d'adhésion (page 7) avec le bon de commande.

INSCRIPTION INDIVIDUELLE

1. L'inscription ne sera enregistrée qu'à réception du présent bon de commande daté et signé par l'acheteur et accompagné de 2 chèques :
 - Un chèque d'un montant égal à 30% du prix de la formation ;
 - Un chèque d'un montant égal à 70% du prix de la formation.
2. Le présent bon de commande est à envoyer par courrier (voir adresses page 1).
3. La formation étant une action courte (2 jours/14 heures) aucune convention de formation ne sera envoyée à l'acheteur. Celui-ci peut toutefois en faire la demande en page 2 du bon de commande.

INSCRIPTION PAR L'EMPLOYEUR

1. L'inscription n'est enregistrée qu'à réception du présent bon de commande daté et signé par l'employeur ;
2. Le présent bon de commande est à envoyer au choix par courrier ou courrier électronique (voir adresses page 1).

INSCRIPTION OPCA

1. L'inscription ne sera enregistrée qu'à réception du présent bon de commande daté et signé par le stagiaire et accompagné de 2 chèques (30% et 70% du prix de la formation), ces chèques seront renvoyés au stagiaire après la formation et prise en charge assurée par l'OPCA ;
2. Le présent bon de commande est à envoyer par courrier (voir adresses page 1).

FACTURATION ET PAIEMENT

1. Selon l'inscription la **facture** sera :
 - fournie le 1^{er} jour de la formation (dossier stagiaire) pour les **inscriptions individuelles** ;
 - adressée après formation à l'**OPCA**. Une copie sera fournie au stagiaire (dossier stagiaire) le 1^{er} jour de la formation.
 - adressée après formation à l'**employeur** pour une inscription par l'employeur. Une copie sera fournie au stagiaire (dossier stagiaire) le 1^{er} jour de la formation.
2. Toute action de formation commencée est due et facturée en totalité.
3. Selon l'inscription le **paiement** sera :
 - Pour une **inscription individuelle**, les **deux chèques** demandés à l'inscription seront déposés comme suit :
 - Le chèque d'un **montant égal à 30%** du prix de la formation, déposé 15 jours calendaires avant le 1^{er} jour de formation ;
 - Le chèque d'un **montant égal à 70%** du prix de la formation, déposé le 1^{er} jour de formation.
 - Pour une inscription assurée par l'**employeur**, le solde de la formation devra être versé soit par chèque soit par virement (demander un RIB) dans un délai d'un mois calendaire à la suite du dernier jour de formation.
 - Lorsque le règlement est assuré partiellement par un **OPCA**, le solde éventuel du coût de la formation reste dû par le stagiaire.

TARIF

1. Le tarif appliqué est celui mentionné sur le présent bon de commande par l'acheteur (page 1 – en cas de tarif réduit, l'acheteur devra fournir le(s) justificatif(s) nécessaire(s)) ;
2. L'acheteur s'engage à payer à Formadys le prix convenu.
3. Formadys est une association Loi 1901, à ce titre elle est exempte de TVA.
4. Le prix est forfaitaire et complet et comprend l'intégralité des coûts et frais exposés par Formadys.

PROGRAMME

Formadys se réserve le droit d'apporter quelques modifications au programme présenté sur le bon de commande (page 3 et 4 - contenu et/ou participation d'un intervenant). Formadys s'engage toutefois à respecter les grandes lignes du programme et le profil des intervenants prévus initialement

ANNULATION

1. Toute annulation de la part du stagiaire ou de l'employeur doit être faite par écrit par mail à formadys@resodys.org ;
2. **En cas d'annulation de la part de l'acheteur / stagiaire**
 - plus de 15 jours calendaires avant le 1er jour de la formation, les chèques seront renvoyés ;
 - entre 15 et 6 jours calendaires avant le 1er jour de la formation, les 30% d'acompte ne seront pas remboursés ;
 - à partir de 5 jours calendaires avant le 1er jour de la formation, il sera facturé la totalité de la formation sauf en cas de force majeure (Accident, maladie, décès – sur justificatif).
3. Toutefois, pour éviter l'annulation, **l'acheteur / stagiaire** peut :
 - soit remplacer le participant initialement inscrit par un autre participant ;
 - soit demander le report de l'inscription initiale sur une autre formation. Cette procédure de report ne peut intervenir qu'une seule fois dans l'année.
4. **En cas d'annulation de la part de Formadys** à la suite de désistements trop importants, il sera proposé :
 - 1. un report de la formation ;
 - 2. l'annulation de la formation.
5. Toute annulation du fait de Formadys verra la totalité des sommes versées remboursée.

DATE ET LIEU DE FORMATION

Formadys-Résodys peut être amené à modifier les dates et lieu de formation sous réserve de respecter un préavis de 15 jours calendaires. Chaque stagiaire sera alors prévenu par téléphone ou messagerie électronique à condition qu'il ait bien renseigné le bon de commande.

SUPPORTS DE FORMATION

L'utilisation des supports de cours (tous supports confondus) sont soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957 : "toute présentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause est illicite".

L'article 41 de la même loi n'autorise que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source".

CONFIDENTIALITE

Le prestataire s'engage à considérer comme confidentielles et à ne pas divulguer à quelque tiers que ce soit, les informations communiquées par l'acheteur dans le cadre de la prestation sauf autorisation expresse de l'acheteur.



Bulletin d'adhésion 2020

Afin de pouvoir suivre les formations de 2020 Formadys j'adhère à l'association FORMADYS-RESODYS

NOM Prénom

Adresse
.....
.....

Profession

Téléphone

Courriel

Formadys – Résodys Organisme de formations Déclaré sous le N° d'activité 931 314 18213 auprès du Préfet de la Région PACA, cet enregistrement ne valant pas agrément d'Etat.

Fait à

Le

Signature

Bulletin à renvoyer accompagné d'un chèque de 10.00 euros à l'ordre de FORMADYS à l'adresse suivante :

**Formadys Résodys
3 Square Stalingrad
13001 Marseille**

*Déclaration d'activité enregistrée sous le **numéro d'activité n° 931 314 18213** auprès du Préfet de la région PACA (cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat).
N° Siret 534 29751000016*

*Inscription Formadys-Résodys
Troubles du langage et déficits d'apprentissage
07 68 37 00 65 - formadys@resodys.org
resodys.org*

MÉLODYS® / MUSADYS® :

Vers une prise en charge cognitivo-musicale de l'apprentissage et de ses troubles

*Déclaration d'activité enregistrée sous le **numéro d'activité n° 931 314 18213** auprès du Préfet de la région PACA (cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat).*
N° Siret 534 29751000016

*Inscription Formadys-Résodys
Troubles du langage et déficits d'apprentissage
07 68 37 00 65 - formadys@resodys.org
resodys.org*

<p>PUBLIC</p> <p>Enseignant, enseignant spécialisé, orthophoniste, psychomotricien, musicien, professeur de musique</p> <p>MODALITES PEDAGOGIQUES</p> <p>L'approche s'appuie sur une pédagogie active. L'alternance entre apports théoriques, étude de cas pratiques, mise en situation, temps de réflexion et synthèses collectives sera favorisée et la participation active des stagiaires recherchée.</p>	<p>PROBLEMATIQUE</p> <p>Les recherches récentes en neurosciences démontrent que l'apprentissage d'un instrument de musique est capable de modifier profondément le fonctionnement de zones particulières de notre cerveau et la structure même des faisceaux qui unissent entre elles ces différentes zones. Or ces modifications s'avèrent particulièrement bénéfiques pour le développement d'autres fonctions cérébrales telles que le langage, la mémoire, l'attention et la structuration aussi bien spatiale que temporelle. Parallèlement, des travaux en neuroscience se sont intéressés aux anomalies rencontrées sur le cerveau d'enfants et d'adulte souffrant de troubles d'apprentissage : dyslexie, dysphasie, ; dyspraxie, etc... et ont montré que les zones cérébrales qui dysfonctionnent ou sont improprement développées chez ces personnes sont précisément celles qui sont susceptibles d'être modifiées par l'apprentissage musical. Plus récemment, il a également été démontré que l'effet du rythme et de la danse sur le cerveau sont capables d'aider à la rééducation d'enfants dyslexiques.</p> <p>A partir de ces données scientifiques un protocole original de remédiation, portant sur la perception des sons, le repérage des signes écrits et la coordination motrice, alliant des exercices musicaux et des activités de danse rythmique particulière, a été élaboré. De plus une méthode d'apprentissage de la musique adaptée spécifiquement aux enfants "dys" a été développée. Une mise en perspective de ces approches et pratiques a permis d'élaborer un concept de remédiation pertinent : Utiliser la musique et la danse comme complément de la rééducation tout en apprenant un instrument. Une technique qui devrait s'imposer comme un complément indispensable à la prise en charge d'une grande partie des enfants "dys".</p> <p>Cette formation vous propose d'aborder les aspects théoriques et pratiques de Mélodys®/Musadys®, une prise en charge cognitivo-musicale de l'apprentissage et de ses troubles.</p> <p>OBJECTIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fournir les bases théoriques et expérimentales illustrant l'effet de l'apprentissage musical sur le cerveau en général et sur ses dysfonctionnements en particulier. ▪ Décrire les difficultés que rencontrent les dyslexiques dans l'apprentissage de la musique et la méthode qui permet de leur faciliter cette pratique. ▪ Proposer des outils rééducatifs et pédagogiques spécifiques. ▪ Mettre en perspectives trois approches complémentaires. <p>FORMATEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Michel HABIB Neurologue ▪ Céline COMMEIRAS Orthophoniste ▪ David OHANESSIAN Professeur d'Education Musicale
---	---

PROGRAMME

MELODYS® - MUSADYS® : VERS UNE PRISE EN CHARGE COGNITIVO-MUSICALE DE L'APPRENTISSAGE ET DE SES TROUBLES

Journée 1

MATIN	9h30-10h00	◆ Accueil des participants
	10h00-13h00	◆ Michel HABIB <ul style="list-style-type: none"> - Justification scientifique de la méthode - Les données récentes de la littérature - Les derniers résultats expérimentaux avec Mélodys et Musadys
Pause déjeuner		
APRES-MIDI	14h00-15h30	◆ Céline COMMEIRAS <ul style="list-style-type: none"> - Présentation interactive de la méthode - Les outils rééducatifs en cabinet d'orthophonie - Les pratiques pédagogiques chez les enfants Dys
	15h30-17h00	◆ David OHANESSIAN <ul style="list-style-type: none"> - Difficultés de l'apprenant DYS / difficultés de l'enseignant - Comment adapter son enseignement musical - Contenu pédagogique, exemples pratiques

Journée 2

MATIN	9h45-10h00	◆ Accueil des participants
	10h00-11h30	◆ David OHANESSIAN <ul style="list-style-type: none"> - Difficultés de l'apprenant DYS / difficultés de l'enseignant - Comment adapter son enseignement musical - Contenu pédagogique, exemples pratiques
	11h30-13h00	◆ Céline COMMEIRAS <ul style="list-style-type: none"> - Présentation interactive de la méthode - Mises en situations collective - Retour des stagiaires sous la forme de propositions d'ateliers basés sur la méthode enseignée
Pause déjeuner		
APRES-MIDI	14h00-17h00	◆ David OHANESSIAN et Michel HABIB <i>Deux ateliers pratiques :</i> <ul style="list-style-type: none"> - Enseignement musical - l'atelier danse de Musadys® Restitution-Synthèse des ateliers en grand groupe

CONTACT FORMATION

FORMADYS
3, Square Stalingrad
13001 Marseille
07 68 37 00 65
formadys@resodys.org

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro d'activité n° 931 314 18213 auprès du Préfet de la région PACA (cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat).
N° Siret 534 29751000016

*Inscription Formadys-Résodys
Troubles du langage et déficits d'apprentissage
07 68 37 00 65 - formadys@resodys.org
resodys.org*